



Sommaire

Edito **page 2**

Economie **page 3**

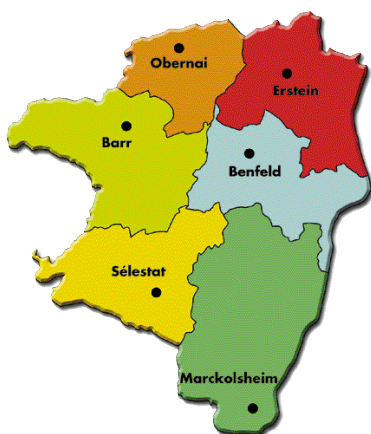
Education - Culture **page 4**

Développement durable **page 5**

Santé et solidarités -
Devoir de mémoire **page 6**

Union Européenne **page 7**

Parlement des Enfants **page 8**



Canton d'Obernai - Canton d'Erstein - Canton de Barr -
Canton de Benfeld - Canton de Sélestat - Canton de Marckolsheim

Et pourtant elle tourne !

C'est le titre d'une émission de radio qui pourrait qualifier la période que nous vivons. Pas une journée sans qu'une nouvelle menace ne défraie la chronique : fonte des glaces, flambée des cours de l'énergie, crise financière, bruits de guerre... et malgré tout la vie continue.

Certes il y a des craquements et des tensions, mais la France avance grâce aux efforts de tous, grâce aussi aux réformes engagées pour moderniser les structures de notre pays.

Le débat sur le Revenu de Solidarité Active (RSA) en est la parfaite illustration. Au-delà des polémiques sur son financement, il s'agit d'un véritable choix de société pour rompre avec la fatalité du chômage endémique qui mine notre pays depuis 30 ans. Avoir un travail c'est gagner sa vie mais c'est aussi la meilleure manière d'apporter son talent à un projet collectif, gage d'épanouissement. Dès lors, les indispensables aides sociales et autres filets de sécurité doivent redevenir des tremplins vers l'activité et non des trappes de pauvreté dont on ne sort que difficilement.

Autre sujet majeur : la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement. Il revient maintenant au Parlement de fixer les objectifs, le calendrier et le cadre financier de ce qui sera la révolution du développement durable. Il s'agit de revisiter les fondements de notre économie en prenant pleinement la mesure du défi environnemental. Comment produire et consommer sans épuiser les ressources naturelles ? Comment rénover ou construire des maisons moins gourmandes en chauffage ? Comment moderniser nos infrastructures de transport pour offrir une alternative à l'automobile ou au camion ? Comment aider nos entreprises, notamment les PME, à maîtriser de nouvelles technologies et à se positionner sur ces marchés en croissance ? Comment soutenir ce gisement d'emplois ancrés dans nos territoires ?

Voilà quelques-unes des questions qu'il faut trancher.

Mais pour pouvoir peser à l'échelle mondiale, ces orientations doivent aussi se décider au niveau européen.

La France a donc choisi de multiplier les initiatives à l'occasion de la Présidence de l'Union qu'elle assure jusqu'en décembre.

Et les résultats sont là. En parlant d'une seule voix, la diplomatie européenne est enfin capable de gérer une crise internationale comme le conflit géorgien. De même, les points de vue convergent peu à peu en faveur d'une politique européenne de l'énergie ou encore d'une politique agricole, rénovée et retrouvant le chemin de ses fondamentaux qui sont de garantir à tous une alimentation de qualité. Et ce n'est qu'un début...

Quant au prochain rendez-vous, il se jouera dans les urnes avec l'élection du Parlement européen en juin 2009. Je fais le vœu d'une forte mobilisation des électeurs alsaciens : ce sera le plus beau plaidoyer pour un ancrage de l'institution parlementaire dans le sol strasbourgeois.

Voilà quelques-unes des multiples facettes de la fonction de député que vous m'avez confiée. J'ai le plaisir de vous en rendre compte dans ce journal et vous en souhaite bonne lecture.

Antoine +/erli



La question du repos dominical

Ayant été saisi de ce dossier par plusieurs organismes, dont la Chambre des Métiers d'Alsace, Antoine Herth a fait savoir au gouvernement qu'il était hostile à une généralisation effrénée de l'ouverture dominicale des magasins, mesure qui porterait atteinte, de surcroît, à notre droit local.

Le CLAL

Le train est une véritable alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien - le succès croissant des TER en Alsace en est la preuve. Pour mieux pouvoir répondre aux attentes des uns et des autres, des Comités Locaux d'Animation de Ligne (CLAL) ont été créés. Celui de la ligne Strasbourg-Sélestat est présidé par Antoine Herth. Deux réunions par an permettent d'établir le dialogue entre les usagers, la Région Alsace, la SNCF et RFF : horaires des TER, état de l'équipement, avancement des chantiers, évolution du trafic... tous ces sujets y sont abordés.

La rentrée agricole

Rapporteur pour avis du budget de l'agriculture, Antoine Herth reste attentif aux dossiers concernant la filière agro-alimentaire.

L'apparition répétée de la chrysmèle du maïs dans notre région, la réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM) viti-vinicole engagée au niveau européen ou encore la concurrence déloyale subie par nos maraîchers locaux sont quelques exemples des sujets qui préoccupent les entreprises agricoles de la circonscription.



Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture, et Antoine Herth vendangeant à Blienschwiller.

La loi de modernisation de l'économie

La loi de modernisation de l'économie (LME), adoptée ce printemps, a l'ambition de lever les contraintes qui pèsent sur certains secteurs, de créer des emplois et de faire baisser les prix.

Forte de 173 articles, la LME contient plusieurs mesures visant notamment à soutenir les entrepreneurs et à mobiliser la concurrence pour stimuler la croissance. A titre d'exemple, la LME neutralise les effets de seuil pour les entreprises qui franchissent la barre des 10 ou des 20 salariés, met en œuvre une réduction des délais de paiement ou encore répartit plus équitablement entre les commerçants l'ancienne TACA (Taxe d'aide au commerce et à l'artisanat) et augmente les fonds dédiés au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

Dans le cadre de l'examen de ce texte, Antoine Herth a défendu des amendements visant à encadrer les relations commerciales entre les fournisseurs et les grandes centrales de distribution, le projet de loi n'offrant dans sa rédaction initiale que peu de garde-fous. En ce qui concerne les mesures visant à favoriser l'installation des grandes surfaces, Antoine Herth était favorable au renforcement du rôle des élus locaux dans la procédure d'autorisation de ces installations.

Antoine Herth sera vigilant quant aux mesures d'application de la loi qui seront publiées d'ici au 1^{er} janvier 2009, notamment en ce qui concerne les craintes, légitimes, formulées par les artisans au sujet du statut de l'auto-entrepreneur. Ce statut ne doit pas permettre l'émergence d'une concurrence déloyale.

➔ plus d'infos sur www.modernisationeconomie.fr

Le statut de l'auto-entrepreneur ne doit pas permettre l'émergence d'une concurrence déloyale.

Formation professionnelle

Dans la perspective de la réforme de la formation professionnelle, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'Emploi, s'est rendu le 18 septembre dernier à la Société Hager d'Obernai pour échanger avec les salariés sur les actions menées par l'entreprise en matière de formation de personnel féminin à bas niveau de qualification.



Education

Des avancées pour l'Ecole

Pour offrir à chaque élève les meilleures perspectives possibles, notre école doit s'appuyer sur un système éducatif performant.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent les projets de réformes portés par le gouvernement. La nouvelle organisation de la semaine scolaire, la réforme des programmes du primaire et du secondaire, la mise en place d'un soutien scolaire pour les élèves en difficulté, l'expérimentation dans certains établissements d'un parcours de découverte des métiers et des formations ou encore les mesures concrètes pour la valorisation du métier d'enseignant sont quelques-uns des axes suivis et mis en œuvre à compter de cette rentrée.

Au niveau local, l'Alsace bénéficie aussi d'entreprises -petites et grandes- tout particulièrement attachées à la culture de l'apprentissage. C'est indéniablement un atout supplémentaire pour notre jeunesse que de pouvoir bénéficier de partenaires fiables qui puissent leur faire découvrir les attraits de cette filière trop souvent et injustement dévalorisée : l'apprentissage reste la voie royale pour acquérir les bases d'un métier et devenir, à terme, son propre patron.

La maîtrise de la langue allemande constitue, elle-aussi, un enjeu de taille pour les élèves alsaciens. Gage d'une transmission de la culture régionale, elle favorise aussi l'insertion de nos jeunes dans le marché du travail. A cet égard, il est souhaitable que la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution encourage le développement.

Grenelle de l'Environnement - l'Ecole agit !

Antoine Herth faisait partie du Comité national «L'Ecole agit !», qui en juin dernier, sous la présidence de l'explorateur Nicolas Vanier, a sélectionné 19 lauréats parmi les

près de 300 projets déposés par des classes de collège et de lycée de toute la



France. Les participants à ce concours, lancé en novembre 2007 par le Ministère de l'Éducation nationale, devaient développer des projets innovants en matière de développement durable.

Culture

Un nouveau musée pour la circonscription

Le 25 janvier 2008 a été inauguré à Erstein le musée Würth. Cette entreprise allemande, sans doute plus connue des particuliers pour ses vis et ses outillages, effectue également une action tout à fait remarquable et admirable en faveur de la diffusion de la culture. Le Musée Würth d'Erstein (le 13^{ème} du groupe), d'une surface de 3.500 m², expose



les œuvres d'art moderne et contemporain issues de la collection privée de M. Reinhold Würth, fondateur de l'entreprise. En fonction du thème des expositions, on peut ainsi y voir des œuvres d'artistes tels que Munch, Magritte ou encore Graubner. Inutile de dire qu'Erstein devient une destination incontournable, aussi bien pour l'amateur d'art éclairé que pour le simple curieux.

→ plus d'infos sur www.musee-wurth.fr

Les 100 ans du Haut-Koenigsbourg

Le Haut-Koenigsbourg fête, en 2008, le centenaire de sa restauration : construit au Moyen Age, rénové par l'Allemagne wilhelmiennne pour les besoins de la propagande pangermaniste, propriété de l'Etat français au cours du XX^e siècle, acquis par le Conseil général du Bas-Rhin suite à la décentralisation, il est donc aujourd'hui propriété des Alsaciens. Devenu au fil des années l'un des monuments les plus visités de France, le Haut-Koenigsbourg est aujourd'hui l'un des symboles de la réconciliation franco-allemande.

La loi OGM

En application d'une directive européenne de 2002, la France devait impérativement se doter d'une législation sur les OGM. La loi répond ainsi au vide juridique préexistant en encadrant de façon stricte cette nouvelle technologie dont toute la portée n'a pas encore été mesurée. Conformément aux engagements du Grenelle, la loi vise à en réglementer l'usage dans le respect des principes de précaution, de responsabilité et de transparence. Elle vise à assurer la coexistence des cultures en garantissant prioritairement les productions traditionnelles, l'agriculture biologique et le travail des apiculteurs. De même, des conditions restrictives peuvent être prises au sein des parcs naturels. Enfin, une meilleure information des consommateurs sera assurée par une amélioration de l'étiquetage. De façon pionnière en Europe, un régime de responsabilité sans faute et d'assurance obligatoire des cultivateurs OGM est créé. La loi crée, surtout, un Haut Conseil des biotechnologies, constitué d'experts reconnus et de membres de la société civile ; il sera obligatoirement saisi avant que les pouvoirs publics ne prennent une décision à ce sujet. En plus des garanties particulièrement rigoureuses inscrites dans la loi, l'Union européenne continue par ailleurs de réfléchir au sujet. A l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, un groupe de travail étudiera les thèmes suivants : le renforcement de l'évaluation sur les plans sanitaires et environnemental, l'amélioration du fonctionnement de l'expertise, la fixation de seuils d'étiquetage harmonisés concernant la présence fortuite d'OGM autorisés dans les semences. En attendant ses conclusions, la France a institué un moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées tout en renforçant le travail de recherche.

Le Grenelle de l'Environnement

Le Grenelle de l'Environnement constitue une révolution copernicienne pour nos politiques publiques.

Sur la méthode d'abord. Une concertation exemplaire aura permis de réunir autour de la table l'Etat, les collectivités locales, les syndicats, le patronat, les associations concernées. Elle a abouti à des propositions d'action pour répondre à la nécessité d'imaginer une croissance économique plus respectueuse de la planète. Antoine

Herth a participé à cette première étape au travers du comité de suivi mis en place au sein de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale.

Deuxième étape : transformer ces propositions en mesures concrètes et donc, les inscrire dans la loi.

Une première loi de programmation, récapitulant les objectifs à atteindre, sera examinée en ce sens par le Parlement, dès cet automne. Deux autres lois seront ensuite votées pour en préciser les modalités de mise en œuvre.

Qu'il s'agisse de la réduction des gaz à effet de serre, de la sauvegarde de la biodiversité, du développement des énergies renouvelables, de la gestion de nos déchets ménagers ou encore de la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, les objectifs du Grenelle sont ambitieux et touchent à tous les domaines de l'économie ainsi qu'à nos gestes de la vie quotidienne.

Très concrètement, le projet de loi, pour réduire notre consommation d'énergie, prévoit, entre autres, de nouvelles normes d'isolation et de chauffage dans le bâtiment neuf et ancien. Dans le domaine des transports, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il prévoit l'instauration d'une taxe poids-lourd, qui sera préalablement expérimentée en Alsace, ainsi que le développement des lignes de train à grande vitesse...

Au total, une fois adoptées, les lois issues du Grenelle fixeront le cadre d'une nouvelle façon de produire et de consommer plus respectueuse de notre planète. Pour la première fois de notre histoire, les préoccupations environnementales seront véritablement et durablement placées au cœur de l'action publique.

→ plus d'infos sur www.legrenelle-environnement.gouv.fr



Antoine Herth débattant du Grenelle de l'Environnement avec Nicolas Hulot et d'autres responsables d'organisations écologistes.

Antoine Herth au sommet de la FAO

La faim dans le monde et l'accès aux matières premières agricoles sont des problématiques posées par la croissance démographique mondiale. En juin dernier, Antoine Herth a représenté l'Assemblée nationale au sommet de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome.



Santé et solidarités



Roselyne Bachelot, Ministre de la santé au CHS d'Erstein le 30 mai 2008.

L'enjeu de la dépendance

D'ici 2015, notre pays comptera 2 millions de personnes de plus de 85 ans. La perte d'autonomie touche aujourd'hui 1 million de personnes handicapées et autant de personnes âgées.

Pour s'adapter à cette situation 7.500 places en maison de retraite et 6.000 places de services de soins infirmiers à domicile ont été créées en 2008. De même, les Maisons départementales du handicap, dans lesquelles les Départements s'investissent beaucoup, ont toutes été installées et sont opérationnelles.

Afin de continuer ces efforts, la réflexion autour de l'organisation d'une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale se poursuit également.



La maison de retraite de Rhinau.

En matière de santé, 2008 aura également été l'année de la mise en application du plan Alzheimer. 250.000 nouveaux cas apparaissent chaque année et pour pouvoir les soigner décemment, il est essentiel que nos établissements puissent se doter d'unités de soins appropriées, comme à la maison de retraite de Rhinau. Tel est l'un des objectifs de ce plan qui permettra de mobiliser 1,6 milliards d'euros sur 4 ans.

Antoine Herth continue par ailleurs d'être vigilant, en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés, quant à l'évolution des hôpitaux de Sélestat, Obernai et Erstein. Les travaux de reconfiguration du CHS d'Erstein et de modernisation du CH de Sélestat sont en bonne voie. Le rapprochement des hôpitaux de Sélestat et d'Obernai est également mis en œuvre ; pour que ce partenariat soit le plus efficace possible, Antoine Herth soutient totalement le projet de construction d'un nouvel hôpital à Obernai.

Devoir de mémoire

Les «Malgré-elles» indemnisées

C'est un moment historique que cette matinée du 11 juillet 2008. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, et André Bord, Président de la Fondation franco-allemande, signent la convention d'indemnisation en faveur des «Malgré-elles», ces femmes qui ont été contraintes par l'occupant nazi de servir dans les formations du *Reichsarbeitsdienst* et du *Krieghilfsdienst* (RAD-KHD).

Pour les «Malgré-elles», cette signature marque l'aboutissement de longues années de lutte pour faire reconnaître leurs droits. Jusqu'à présent, cette reconnaissance leur avait en effet été refusée au motif que le RAD et le KHD étaient considérés comme des unités paramilitaires et non militaires au sens strict du terme.



André Bord et Jean-Marie Bockel lors de la signature de la convention.

Il était temps, plus de 60 ans après la fin de la guerre, de mettre fin à cette injustice et de clore définitivement l'une des plus douloureuses pages de l'histoire d'Alsace-Moselle.

Union Européenne

60 ans d'aventure européenne

8 mai 1945. Fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

9 mai 1950. Robert Schuman propose la création de ce qui deviendra la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) regroupant alors 6 pays.

1952-1954. Echec de la Communauté européenne de la défense (CED).

25 mars 1957. Signature du Traité de Rome qui crée la Communauté économique européenne (CEE).

17-28 février 1986. Signature de l'Acte unique européen qui prévoit, entre autres, la création du marché commun pour le 1^{er} janvier 1993.

9 novembre 1989. Chute du Mur de Berlin.

20 septembre 1992. La France ratifie le traité de Maastricht qui prévoit la mise en place de la monnaie unique et la transformation de la CEE en Union européenne. L'Europe compte alors 12 pays.

26 février 2001. Signature du traité de Nice. L'Union européenne fonctionne toujours selon les règles posées par ce traité, entré en vigueur en 2003. L'Union compte alors 15 pays.

1^{er} janvier 2002. Entrée en vigueur de l'euro.

1^{er} mai 2004. Elargissement à 10 nouveaux pays. L'Europe compte 25 Etats.

29 mai 2005. La France rejette le projet de Constitution.

23 juin 2007. Signature du traité de Lisbonne. L'Europe compte 27 Etats.

A l'occasion de la Présidence française, Antoine Herth a demandé qu'un drapeau européen soit déployé dans l'enceinte du Palais Bourbon. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, a accepté cette proposition. La construction européenne passe aussi par des symboles !

Construction européenne : les défis de la Présidence française

Depuis le 1^{er} juillet la France occupe la Présidence de l'Union européenne.

C'est à elle qu'il appartient de prendre des initiatives, de faire des propositions, de mener les négociations, d'obtenir des compromis, de trouver des consensus entre les 27 Etats de l'Union.

De la qualité de la Présidence dépendent, en somme, les progrès de l'Europe.

La crise en Géorgie l'a malheureusement démontré : dans un monde qui est et sera de plus en plus instable, seule une Europe forte et unie permettra aux Etats européens d'affronter les défis de demain.

Antoine Herth, Européen convaincu, mettra tout en œuvre pour que l'idée européenne ne s'essouffle pas et pour que l'Europe soit aussi davantage un moyen de protéger les Européens dans leur vie quotidienne. C'est dans cette perspective que la France s'est plus particulièrement assigné quatre priorités fortes : l'énergie et le climat, les questions migratoires, l'agriculture, la sécurité et la défense.

6 mois, c'est une période courte pour mener à bien ces projets et mettre en œuvre des mesures concrètes telles que la mise en place d'une fiscalité propre en matière d'environnement ou convaincre nos partenaires de plafonner la TVA sur les produits pétroliers pour limiter l'impact de la hausse du prix de l'essence sur le pouvoir d'achat. Mais 6 mois c'est une période suffisante pour aborder et avancer, sinon aboutir, sur tous ces sujets.

La Présidence française doit s'inscrire dans cette formidable aventure européenne qui, étape après étape, pose les jalons de l'émergence d'une véritable démocratie européenne, espace de paix, espace de prospérité, bref, espace d'avenir.

De la qualité de la présidence dépendent les progrès de l'Europe.

→ plus d'infos sur www.ue2008.fr

Rencontre franco-allemande

Dans le cadre d'un déplacement à Paris, une délégation du Bundestag allemand, menée par Hans-Heinrich Jordan, Député de Saxe-Anhalt, a été reçue par Antoine Herth à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires allemands étant membres de la commission compétente pour l'alimentation, l'agriculture et la protection du consommateur, l'équivalent de la Commission des Affaires économiques, de l'Environnement et du Territoire à laquelle appartient Antoine Herth, l'échange a principalement porté sur les points communs et les différences des législations française et allemande en matière d'environnement et de protection du consommateur.



L'action de votre député

A l'Assemblée nationale

Une question au gouvernement, 47 questions écrites, 141 amendements, 16 propositions de loi co-signées, un rapport d'application de la Loi d'orientation agricole.
Rapporteur du projet de loi sur les OGM.

→ www.antoine-herth.fr, rubrique «A l'Assemblée»

En circonscription

273 personnes reçues lors des permanences parlementaires,
525 interventions pour des particuliers,
343 réponses à des sollicitations de collectivités ou de particuliers.

A l'Assemblée nationale, Antoine Herth est

- membre de la Commission des Affaires Economiques, de l'Environnement et du Territoire
- membre de la sous-commission de l'Agriculture
- rapporteur du budget de l'Agriculture
- membre du Comité de Suivi du Grenelle de l'Environnement
- membre des Groupes d'Etudes suivants : Agro-alimentaire et filière agricole - Appellations d'origine - Artisanat et métiers d'art - Biocarburants - Fruits et légumes - Humanitaire - Inondations - Jardins, paysages et horticulture - Ruralité - Viticulture.
- membre des Groupes d'Amitié de la France avec les pays suivants : Allemagne - Madagascar - Mali - Pologne - Sénégal.



© Assemblée nationale 2008

Parlement des Enfants



Antoine Herth et Meryl Merran à l'Assemblée.

Cette année, c'est la classe de CM2 de l'école élémentaire de Nordhouse qui a été sélectionnée pour participer à la 14^e édition du Parlement des Enfants. Meryl Merran a été élue par ses camarades et a ainsi siégé, avec les 576 autres députés juniors, dans l'Hémicycle le 7 juin dernier. Par 449 voix sur 577, les élus juniors ont adopté une

proposition de loi «visant à garantir pour les personnes atteintes de maladies rares l'accès aux soins, le financement de la recherche médicale et la prise en charge des équipements et des soins spécifiques». Conformément à la coutume, cette proposition de loi sera reprise et adoptée par le Parlement.

Directeur de la publication : Antoine Herth
Imprimeur : Gyss, Obernai
Imprimé sur papier de qualité environnementale
Ne pas jeter sur la voie publique

Une équipe à votre écoute

Sylvie Leonhart, Fabien Hamm, Isabelle Deblir

Pour prendre rendez-vous avec votre député,
pour visiter l'Assemblée nationale
ou pour tout autre renseignement,
contactez la permanence parlementaire de Sélestat

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

2 rue du Dr Bronner - BP 80192
67604 Sélestat cedex

Tél. 03 88 92 32 45
Fax 03 88 82 84 99

info@antoine-herth.fr

www.antoine-herth.fr